SELARL MJ LEFORT 2000 route des Lucioles Les Algorithmes, Aristote B 06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS Traitement du 22 oct. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire

(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT Maître Yann LEFORT 2000 route des Lucioles Les Algorithmes, Aristote B 06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS

Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

1570
CPF PARQUET
64, route du Bord de Mer
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Procédure
Date du Jugement
22 juillet 2025

Nature du Jugement
Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)